

# COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du 08 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le huit mars, à 18 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 23/02/21.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 23/02/21.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	20
Quorum (8) 1/3 des membres	Atteint
Membres absents et/ou excusés	3
Membres ayant donné pouvoir	0

**Membres présents** : BEZIERS Jean-Marie, BOUVIER Corinne, BROUILLARD Jean-Luc, CHAILLON Sylvain, DUVAL Estelle, FLEURY Rosine, GENNEVIEVE Michel, HANICOT Nathalie, JUEL Madeleine, LARUE Serge, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPREVOST Carine, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MOREAU Bérengère, PERALDI Sandra, ROHAUT Thierry, VAUGELADE Martine.

**Membres absents** : PORET Michel

**Membres excusés** : THOMAS Jean-Paul et DESFAUDAIS Prisca

**Membres ayant donné pouvoir** : NEANT

**Secrétaire de séance** : DUVAL Estelle

### Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 08/02/2021

Observations du conseil :

Demande de précisions sur l'acquisition du tracteur agricole et du tracteur-tondeuse

- Tracteur-tondeuse :

- o Nombre de loyers : 1 + 15 (4 ans)
- o Périodicité : trimestrielle
- o 1er loyer : 4 000€ TTC + 15 autres loyers à 1 507,20€ TTC/trimestre
  - **Total : 26 608 € TTC**
- o Valeur résiduelle : 1 292,20€ TTC

- Option mulching : à étudier mais obligation de tondre régulièrement. **A suivre**

- Tracteur agricole :

- o Nombre de loyers : 1 + 84 (7 ans)
- o Périodicité : mensuelle
- o 1er loyer : 5 400€ TTC + 84 autres loyers à 753,89€ TTC/mois
  - **Total : 68 726,76€ TTC**
- o Valeur résiduelle : 14 400€ TTC

- Acquisition d'un broyeur de branches pour compostage et paillage : **projet 2022.**

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 08/02//2021.

### Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Convention 2021-30 – BACER du Pré-Bocage : entretien des sentiers de randonnée LIVRY
- Convention 2021-09 – BACER du Pré-Bocage : désherbage de la voirie
- Maison citoyenne – SHEMA, mandataire public - Décision affermissement tranche optionnelle
- Encaissement chèque AXA – Sinistre ancienne école de Livry

**Décision du conseil** : Approuvé à l'unanimité

### Budget/Affaires sociales

#### 1. Autorisation de dépenses préalablement au vote du budget 2021

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services, il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessous énumérées. Le maire précise que les opérations 1211-1212-1213-1214-1215 et 1216 sont des opérations nouvelles.

Opérations	Chapitres	Intitulés	Crédits ouverts en 2020	Ouverture 2021 (25%)
	<b>20</b>		<b>49 843,00</b>	<b>12 460,75</b>
1161	2031	Maison citoyenne		12 460,75
	<b>21</b>		<b>360 881,00</b>	<b>90 220,25</b>
1161	2128	Maison citoyenne		7 420,00
1204	21312	Sanitaires E. Primaire		25 000,00
1211	2183	Matériel informatique mairies		2 230,00
1212	2184	Meubles bureau mairie		1 500,00
1213	2182	Véhicules		39 220,25
1214	2188	Armoire froide SDF CEV		3 000,00
1215	2152	Radars pédagogiques		7 100,00
1216	2181	Alarme et visiophone E. Primaire		4 750,00
	<b>23</b>		<b>138 663,00</b>	<b>34 665,75</b>
1161	238	Maison citoyenne		34 665,75

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 2. Pré-Bocage Intercom - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Présentation du rapport de la CLECT en date du 15/02/2021.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 3. Rapport d'orientation budgétaire

**Décision du conseil** : prend acte du débat sur le rapport d'orientations budgétaires et vote le rapport d'orientations budgétaires.

CAUMONT 2358 habitants	France métropolitaine									
	Moins de 500 hab.	De 500 à moins de 2 000 hab.	De 2 000 à 3 500 hab.	CAUMONT	De 3 500 à 5 000 hab.	De 5 000 à moins de 10 000 hab.	De 10 000 à moins de 20 000 hab.	De 20 000 à moins de 50 000 hab.	De 50 000 à moins de 100 000 hab.	100 000 hab. et plus hors paris
<b>Comptes administratifs 2000</b>										
Dépenses réelles de fonctionnement <sup>(1)</sup> en euros par habitant	457	480	578	615	655	771	910	1 048	1 178	1 039
Produit des impositions directes en euros par habitant	184	241	314	274	359	418	480	540	606	528
Recettes réelles de fonctionnement en euros par habitant	624	634	749	752	827	944	1 086	1 207	1 351	1 225
Dépenses d'équipement brut en euros par habitant	296	268	277	186	276	275	264	257	288	293
Encours de dette en euros par habitant	379	525	689	168	775	866	920	1 064	1 256	1 076
DGF en euros par habitant	158	141	150	274	150	166	198	218	222	231
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement <sup>(1)</sup>	31,4%	38,4%	41,9%	36,0%	44,3%	48,2%	51,8%	52,7%	51,9%	52,0%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	56,4%	60,8%	65,3%	65,3%	69,1%	74,0%	84,8%	89,3%	83,9%	88,2%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	67,6%	70,5%	75,2%		78,4%	87,6%	98,7%	100,2%	95,5%	111,0%
Dépenses de fonct. <sup>(1)</sup> +remb. de dette/recettes réelles de fonctionnement	82,0%	87,0%	89,0%	88,8%	90,7%	92,9%	94,6%	98,3%	101,2%	99,2%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	47,5%	42,2%	37,0%	24,7%	33,3%	29,1%	24,3%	21,3%	21,3%	23,9%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	60,7%	82,8%	92,1%	22,4%	93,6%	91,7%	84,7%	88,2%	93,0%	87,9%

(1) Hors travaux en régie

Source : DGCL à partir du traitement des données de gestion DGCP.

Tous les ratios sont calculés hors gestion active de la dette.

<b>Ecart dép de fonctionnement</b>	87246	DGF
------------------------------------	-------	-----

Dépenses non obligatoires ou non récurrentes	
<b>Francas</b>	
PDJ	4 510
Artimomes	25 928
Garderie	22 867
Impact COVID	10 000
Impact Piscine	7 174
Travaux LEFORTIER	35 000
	<b>105 479</b>

Dotations	Perçues	%/Nbre hab. 2358
Dotation forfaitaire	294 071	124,712
Dotation de solidarité	294 483	124,8868
Dotation de péréquation	58 029	24,60941
	<b>646 583</b>	<b>274,2082</b>

## 4. Approbation des comptes de gestion 2020

**Décision du conseil** : approuve les comptes de gestion, dressés par le Centre de Gestion de Vire, antenne des Monts d'Aunay, à Aunay-sur-Odon,

- Du budget principal de la commune de Caumont-sur-Aure
- Du budget annexe Assainissement – Caumont-l'Eventé,
- Du budget annexe Lotissement Le Fieffe Pilet – Caumont-l'Eventé,
- Du budget annexe Lotissement rte de Torigni – Caumont-l'Eventé.

## 5. Approbation des comptes administratifs 2020

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, le maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Roger MAHE, conseiller municipal.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### Caumont-sur-Aure

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
Résultats reportés 2019	1 137 382,00	Résultats clôture 2019	48 348,78		
Dépenses exercice	1 450 658,37	Dépenses exercice	438 783,98	Dépenses investissement	183 354,07
Recettes exercice	1 774 650,06	Recettes exercice	313 232,60	Recettes investissement	28 090,73
Résultat positif exercice	323 991,69	Résultat exercice	125 551,38		
Résultat clôture 2020	1 461 373,69	Résultat clôture 2020	-173 900,16	Solde	-155 263,34

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### Assainissement - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2019	57 185,66	Résultats clôture 2019	44 410,05
Dépenses exercice	66 583,01	Dépenses exercice	22 813,41
Recettes exercice	94 581,27	Recettes exercice	25 981,00
Résultat exercice	27 998,26	Résultat exercice	3 167,59
Résultat clôture 2020	85 183,92	Résultat clôture 2020	47 577,64

Adopté à l'unanimité par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### Lotissement Le Fieffe Pilet - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2019	-27 717,03	Résultats clôture 2019	63 151,74
Dépenses exercice	0,00	Dépenses exercice	63 151,74
Recettes exercice	27 717,03	Recettes exercice	0,00
Résultat exercice	27 717,03	Résultat exercice	63 151,74
Résultat clôture 2020	0,00	Résultat clôture 2020	0,00

Adopté à l'unanimité par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### Lotissement rte de Torigni - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2019	0,00	Résultats clôture 2019	-39 040,42
Dépenses exercice	100 665,88	Dépenses exercice	154 900,00
Recettes exercice	100 665,88	Recettes exercice	244 070,65
Résultat exercice	0,00	Résultat exercice	89 170,65
Résultat clôture 2020	0,00	Résultat clôture 2020	50 130,23

Adopté à l'unanimité par 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 6. Affectation du résultat

Le conseil municipal constate que le compte administratif présente :

### En section de fonctionnement

- Un résultat de clôture de l'exercice 2019	1 137 382,00
- Un résultat positif pour l'exercice 2020	<u>323 991,69</u>
- Soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	<b>1 461 373,69</b>

### En section d'investissement

- Un résultat de clôture de l'exercice 2020	- 173 900,16
- Un solde des restes à réaliser 20120	<u>- 155 263,34</u>
- Soit un besoin de financement de	<b>329 163,50</b>

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

### En section d'investissement de l'exercice 2021

- Au compte 1068 (recettes)	<b>329 163,50</b>
-----------------------------	-------------------

### En section de fonctionnement de l'exercice 2021

- Le solde au compte 002 (résultat reporté)	<b>1 132 210,19</b>
---	---------------------

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 7. Maison citoyenne – Plan de financement prévisionnel

Le maire présente au conseil le nouveau plan de financement prévisionnel, établi par la SHEMA, mandataire public, pour la réhabilitation de l'ancienne école maternelle en maison citoyenne.

### **Décision du conseil** :

**Approuve** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous,

**Autorise** le maire à solliciter une subvention une aide financière de l'Etat au taux le plus élevé possible,

**Autorise** le maire à solliciter les autres subventions mentionnées ci-dessous,

- près de l'Union Européenne,
- au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) 2021,
- ou au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) 2021,
- près du Conseil régional,
- près du Conseil départemental,
- près de la CAF

**Autorise** le maire à lancer les démarches pour la souscription d'un contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité.

**PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)**  
**Pour la tranche ciblée pour ce dossier**

<b>Identification de la collectivité :</b>	CAUMONT SUR AURE
<b>Désignation synthétique du projet :</b>	Réhabilitation de l'ancienne école maternelle en une maison France Services

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).  
 Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
Acquisition foncière :	0,00 €	<b>AIDES PUBLIQUES</b>		
Acquisition immobilière :	0,00 €	Union européenne	75 000,00 €	3,28%
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	233 461,00 €	État - DETR		0,00%
		État - DSIL	888 968,00 €	38,82%
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)	1 855 165,00 €	État - FNADT		0,00%
				0,00%
				0,00%
Dépenses d'équipement : mobilier	25 000,00 €	DGD	116 370,00 €	5,08%
		Conseil régional	111 121,00 €	4,85%
		Conseil départemental	318 234,00 €	13,90%
Autres prestations : frais divers	21 979,00 €	Autres subventions : (à préciser)	0,00 €	0,00%
Aléas :	86 815,00 €	Part PBI	265 303,00 €	11,59%
				0,00%
Dépenses de fonctionnement :	67 578,00 €			0,00%
Autres : (à préciser)		<b>Sous-total 1<sup>(1)</sup></b>	<b>1 774 996,00 €</b>	<b>77,51%</b>
		<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>Sous-total</b>	<b>2 289 998,00 €</b>	Fonds propres		0,00%
		Emprunts	450 002,00 €	19,65%
		Autres : (à préciser)		0,00%
		CAF	65 000,00 €	2,84%
				0,00%
		<b>Sous-total 2</b>	<b>515 002,00 €</b>	<b>22,49%</b>
		<b>TOTAL H.T.</b>	<b>2 289 998,00 €</b>	<b>100%</b>

**À déduire des dépenses :**

Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)	
Remboursement de sinistre par l'assurance	

(1) Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).

## 8. Maison citoyenne – Rapport analyse offres Lot désamiantage/curage

Le maire présente le rapport d'analyse des offres, établi le 01/02/2021, pour l'attribution du Lot désamiantage/curage dans le cadre du réaménagement de l'ancienne école maternelle en maison citoyenne.

Entreprise retenue	Montant € HT	Montant € TTC
ENTREPRISE DEMOTEC à Le Mesnil Patry	30 456,70	36 548,04

**Décision du conseil :** adopté à l'unanimité.

## 9. Maison citoyenne – Affermissement tranche optionnelle

Par délibération en date du 13/01/2020, la commune de Caumont-sur-Aure a confié à la SHEMA la réalisation de cette opération, dans le cadre d'un mandat. Il avait été décidé de retenir d'abord la SHEMA pour la tranche ferme du contrat pour un montant de 9 000,00 € HT.

Au vu de l'état d'avancement du projet, il est proposé à la commune de poursuivre le contrat de la SHEMA en affermissant la tranche optionnelle pour un montant de 42 000,00 € HT, soit 50 400,00 € TTC.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 10. Prise en compte du taux de foncier bâti du Département

Le maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale et la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes sont compensées par le transfert de la part départementale de foncier bâti. Pour l'année 2021, le taux de référence en matière de foncier pour les propriétés bâties comprend le taux communal et le taux départemental qui s'élève à 22.10% pour le Calvados.

C'est ce taux de référence qui doit faire l'objet d'un vote (taux communal 2020 + taux départemental) par le conseil municipal.

Ainsi si la commune souhaite maintenir le même taux de foncier bâti, le conseil municipal doit voter le taux communal 2020 + 22.10%.

Ce taux de référence peut aussi, dès 2021, varier à la hausse ou à la baisse.

Afin que la redescende du taux départemental soit neutre pour le contribuable et pour la collectivité, les bases de foncier bâti qui seront notifiées sur les états des bases prévisionnelles 1259 seront ajustées de manière à tenir compte des décisions d'assiette prises par le Département et par les communes.

Le coefficient correcteur permettant d'ajuster le produit de foncier bâti du département au niveau du produit de TH perdu par votre commune nous sera communiqué sur l'état 1259.

**Cette année, du fait de la mise en œuvre des réformes, la notification des états 1259 est prévue pour le 31 mars (et non le 15 mars comme habituellement). A suivre.**

## Affaires scolaires – Mme VAUGELADE, adjoint au maire

## 11. Ecole Maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure – Devis unités centrales

Le maire présente au conseil le devis reçu pour le renouvellement de quatre unités centrales à l'école maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure à Caumont-l'Eventé.

- Devis MODULARIS, à Gesnes-le-Gandelin : 3 525,23 € TTC

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

**Observations du conseil** :

Mme MOREAU : voir pour récupérer les anciennes unités centrales. A suivre.

## Développement économique/communication – Mme HANICOT, adjoint au maire

## 12. Distribution du bulletin communal L'Echo-montais

Sujet reporté.

**Exposé de Mme HANICOT** :

- Installation à La Vacquerie de l'entreprise AEVA Assainissement – Mme Julie NOQUET,
- Mairie POP'In : 473 adhérents,
- Echo-Montais : distribution courant juin, infos à remonter avant le 10/04/2021,
- Tickets de trains disponibles au bar Le Caumont.

## Urbanisme/Patrimoine/Défense Incendie – M. PORET, maire délégué de Livry

## 13. Terrains de tennis

Sujet reporté.

#### 14. Remplacement des menuiseries du logement communal sis rue de Strasbourg à Caumont

Le maire présente au conseil les devis reçus pour le remplacement de 15 fenêtres et châssis fixes au logement communal sis rue de Strasbourg à Caumont-l'Éventé.

- Devis B'PLAST à St Vigor le Grand : 14 000,42 € TTC
- Devis CROCQUEVIEILLE à Les loges – version SCHUCO : 13 023,34 € TTC
- Devis CROCQUEVIEILLE à Les Loges – version BOUVET : 13 457,15 € TTC

La commission des travaux, réunie en séance, a retenu le devis présenté par B'PLAST, pour un montant de 14 000,42 € TTC.

**Décision du conseil** : approuve la décision prise par la commission des travaux. Adopté à l'unanimité.

#### 15. VMC hydrométrique – Logement communal à Livry

Le maire présente au conseil le devis reçu pour la fourniture et la pose d'une VMC hydrométrique au logement communal sis à Livry

- Devis LEPLATOIS ELEC, à Caumont-l'Éventé : 1 518,00 € TTC

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

#### 16. Devis BACER du Pré-Bocage – Désherbage voirie Caumont-sur-Aure

Madame Nathalie HANICOT, adjoint au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part aux délibérés.

Le maire présente au conseil le devis établi par la BACER du Pré-bocage, à Caumont-l'Éventé 14240 Caumont-sur-Aure, pour le désherbage de la voirie du territoire de Caumont-sur-Aure pour l'année 2021.

Ce devis comprend :

##### Commune de Caumont-l'Éventé :

- Le désherbage à l'aide de la machine O Phyto :
  - Toutes les voiries et trottoirs de l'entrée à la sortie du bourg
  - Toutes les ruelles de travers du bourg
  - Les abords de la place de la mairie

9 passages de mars à novembre (zone orange)

4 passages juillet / août / septembre / octobre (zone verte)

##### Commune de Livry :

- Le désherbage à l'aide de la machine O Phyto :
  - Toutes les voiries et trottoirs de l'entrée à la sortie du bourg
  - Toutes les ruelles de travers du bourg
  - Les abords de la place de la mairie
  - Le parking des écoles

9 passages de mars à novembre (zone orange)

##### Commune de La Vacquerie :

- Le désherbage à l'aide de la machine O Phyto :
  - Toutes les voiries et trottoirs de l'entrée à la sortie du bourg
  - Toutes les ruelles de travers du bourg
  - Les abords de la place de la mairie
  - Les abords des 2 parkings de la salle des fêtes (bande d'une largeur de 2m + le tour de l'arbre)

9 passages de mars à novembre (zone orange)

Pour un forfait total de : 37 897,27 € (37 337,86 € en 2020).

**Décision du conseil** : adopté à la majorité des voix.

#### 17. Devis BACER du Pré-Bocage – Entretien chemins de Livry

Madame Nathalie HANICOT, adjoint au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part aux délibérés.

Sujet reporté.

## 18. Encaissement chèque

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à encaisser le chèque suivant :

- 357,37 €, émis par AXA France IARD à Nanterre 92727, le 26/02/2021, en remboursement d'un sinistre sur la commune déléguée de Livry.

## 19. Devis VMC vestiaires de foot à Caumont

Le maire présente au conseil le devis reçu pour le remplacement de la VMC des vestiaires de foot, sis route de Torigni à Caumont-l'Eventé.

- Devis LEPLATOIS ELEC, à Caumont-l'Eventé : 1 116,00 € TTC

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 20. Devis aménagement lavoir de Parfouru l'Eclin

Le maire présente au conseil le devis reçu pour l'aménagement du lavoir de Parfouru l'Eclin établi par HAMEL TP Aménagements à Caumont-l'Eventé, pour un montant de 3 211,20 € TTC.

Ce devis comprend :

- La dépose de la clôture existante et évacuation,
- Le nettoyage des abords et le régalage des terres sur place,
- La fourniture et la pose d'une clôture en bois, avec grillage et portillon.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 21. Acquisition et location véhicules communaux

Le maire rappelle au conseil la décision prise lors de la séance du 08/02/2021 de renouveler une partie des véhicules communaux.

Service restauration :

- SARL LEDOUIT à St Georges Montcocq 50000 : Achat d'un Renault Kangoo d'occasion : **7 277,24€ TTC**, garantie 3 mois « garage » moteur

Service technique :

- SARL LEDOUIT à St Georges Montcocq 50000 : Achat d'un Renault Master benne d'occasion : **18 150,00€ TTC**, garantie 12 mois « prestige »

- BLANCHARD Matériel agricole à Condé-sur-Vire 50890 : Location, en crédit-bail, d'un tracteur agricole New Holland :

- Nombre de loyers : 1 + 84 (7 ans)
- Périodicité : mensuelle
- 1er loyer : 5 400€ TTC + 84 autres loyers à 753,89€ TTC/mois
- **Total : 68 726,76€ TTC**
- Valeur résiduelle : 14 400€ TTC

- JAMOTTE Motoculture à Vire 14500 : Location, en crédit-bail, d'un tracteur tondeuse Kubota :

- Nombre de loyers : 1 + 15 (4 ans)
- Périodicité : trimestrielle
- 1er loyer : 4 000€ TTC + 15 autres loyers à 1 507,20€ TTC/trimestre
- **Total : 26 608€ TTC**
- Valeur résiduelle : 1 292,20€ TTC

- JAMOTTE Motoculture à Vire 14500 : Achat d'une remorque neuve : **4 949,95 € TTC**.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 22. Affaires diverses

**Porte église de Caumont** : Enlever l'affiche de l'entreprise GROULT. **A suivre.**

**Stationnement interdit**

Gendarmerie : bandes jaunes à recenser et transmission de ou des arrêtés. **A suivre.**

Certaines bandes jaunes sont à repeindre. **A suivre.**

**Propriété M. LELOUTRE, place de l'ancienne gare à Caumont**

Mise en vente à 58 000 €. Faire proposition de prix et voir si amiante. **A suivre**



**PSLA** : Commencement des travaux (dalle).

### **Radars pédagogiques**

En attente de l'accord d'attribution de subvention (amendes de police) avant installation.

**Voitures ventouses** : Dossier à suivre.

### **Garage (ancien terrain M. LABICHE) rue de la Ferrière**

**Maintien ou démolition** :

Si maintien :

- M. LAURENT : voir la possibilité d'utiliser ce garage pour entreposer du matériel associatif (randos caumontaises, body karaté, comité des fêtes, etc.).

Si démolition :

- Voir avec M. LABICHE, garage accolé à un bâtiment existant, et établir un avenant à l'acte de cession. **A suivre.**

### **Entretien des lavoirs et fontaines**

MM. LEJEUNE et LARUE : insistent sur l'entretien du patrimoine de la commune. **A suivre.**

**Compte-rendu – Pré-Bocage Intercom** : Exposé de Mme BOUVIER – Document en annexe.

**Ramassage des cartons** : Seuls les gros cartons d'emballage sont à déposer en déchetterie.

### **Salle des fêtes de La Vacquerie**

Travaux de couverture en cours.

Prévoir les autres travaux (peinture, placo, électricité, etc.).

**Voir pour subventions DETR et APCR.**

### **Circulation autour église de Caumont, rte de Sept-Vents**

M. LAURENT : prévoir un marquage au sol (flèches tourne à gauche et tourne à droite). **A suivre.**

### **Circulation**

M. GENNEVIEIVE : panneau face à la charcuterie Langlois non compris, voir avec l'ARD. **A suivre.**

### **Anciens garages du Collège**

M. GENNEVIEIVE : stockés à l'atelier municipal, à remonter. **A suivre.**

### **Entretien des cimetières**

Le maire charge M. BEZIERS de contacter le service technique de la commune de St Paul du Vernay **A suivre.**

### **Anciens véhicules communaux**

Reprise du camion benne par le garage MARIE de Caumont pour 500 €.

### **Fleurissement**

M. MAHE : réunion de travail avec les deux jardiniers de la commune, MM. CROCQUEVIEILLE et QUETEL, pour finaliser le fleurissement 2021.

- Trois grands pots sont à déplacer, M. MAHE propose de les installer sous les tilleuls, place de la mairie, côté rue Thiers. Ouvert à toute autre sujétion.

- Déplacement de certains bacs à fleurs devant l'étude notariale.

- Apport de terre végétale à prévoir route de Caen.

### **Elections des 13 et 20 juin 2021**

2 bureaux de vote pour les élections départementales et régionales.

**Tous les conseillers sont réquisitionnés.** Contacter le secrétariat pour inscription.

### **GPS**

M. LAURENT : les GPS ne reconnaissent l'Impasse des Quatre Vents à Caumont.

Attendre la mise à jour du fichier de la Poste qui fait suite à la numérotation et la dénomination des rues. **A suivre.**

### **Prochaines réunions**

Réunion préparatoire : lundi 29/03/2021, à 18h, à Caumont

Réunion du conseil : lundi 12/04//21, à 20h, salle du conseil de Caumont (**ou 18h si couvre-feu**).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h12.